

Annexe 6

Outil d'échange de groupe de discussion sur les médias



Remerciements

Ces lignes directrices ont été rendues possibles grâce au généreux soutien du Bureau for Humanitarian Assistance (BHA) par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Internews souhaite exprimer sa gratitude à tous ceux qui ont contribué aux lignes directrices « Information et risques : une approche de protection des écosystèmes d'information ».

Équipe de développement et de rédaction des lignes directrices d'Internews : Stijn Aelbers, Emily Cowlrick, Floriane Echegut, Lea Krivchenia, Haley McCoin, Irene Scott.

Groupe consultatif du projet et pairs évaluateurs : Nadia Akmoun (IOM), Raphael Bacot (REACH), Adrienne Brooks (Mercy Corps), Stuart Campo (OCHA), Victoria Dangond Peralta (Internews), Marina Di Lauro (Oxfam), Katie Drew (GPC), Marie Dozin (GPC), Tiffany Easthom (Nonviolence Peaceforce), Giovanna Federici (NRC), Andre Heller (IRC), Séverine Lacroix (IOM), Anahi Iacucci (HCR), Francesco Michele (GPC), Briana Orr (IRC), Nathaniel Raymond (Université de Yale), Joelle Rizk (CICR), Fausto Spiga (REACH), Mark Silverman (CICR), Kathrine Starup (RDC), Craig Twitt (Internews), John Warnes (HCR).

Conception et illustrations : Corneliu Comendant, Emily Cowlrick, Floriane Echegut, Julia Huang, Ganaëlle Tilly

Ces ressources ont été créées dans le cadre du projet [Community Voices for Better Protection \(CVBP\)](#). Ce projet vise à comprendre les risques associés à l'information dans des contextes humanitaires du point de vue des acteurs humanitaires sur le terrain, des agences spécialisées en protection, des médias et autres fournisseurs d'informations. Se fondant sur des travaux de terrain menés en 2022-2023 dans trois endroits – Irak, Mali et Philippines –, ces ressources visent à combler les lacunes dans la compréhension et la réponse aux risques et aux informations.

Pour tout commentaire ou suggestion concernant l'amélioration de ces directives, veuillez contacter l'équipe humanitaire d'Internews via info@internews.org

© Internews octobre 2023. Cette publication est protégée par le droit d'auteur, mais le texte peut être utilisé gratuitement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche, à condition que la source soit citée dans son intégralité. Les titulaires des droits d'auteur demandent que toute utilisation de ce type soit enregistrée auprès d'eux à des fins d'évaluation d'impact. Pour toute copie dans d'autres circonstances, ou pour réutilisation dans d'autres publications, ou pour traduction ou adaptation, une autorisation doit être obtenue. Les informations contenues dans cette publication sont correctes au moment de la publication.



Annexe 6: Outil d'échange de groupe de discussion sur les médias

Objectif de cet outil

Cet outil se concentre spécifiquement sur les médias et vise à (1) identifier les risques de protection auxquels les médias et les journalistes pourraient être confrontés dans un contexte particulier, et (2) comprendre les pratiques des médias en vue d'intégrer la sécurité et la dignité, un accès significatif, la redevabilité, la participation et l'autonomisation des communautés concernées dans leurs activités et leurs reportages. L'analyse des données de ces groupes de discussion éclairera l'analyse de la protection de l'écosystème de l'information et aidera les médias et les acteurs humanitaires à co-développer des projets visant à développer un accès sûr et significatif à des informations précises. Les questions fournies dans cet outil ne sont pas spécifiques au contexte mais servent de guide aux médias locaux et aux acteurs humanitaires intéressés par la conduite de groupes de discussion afin de mieux comprendre les risques de protection liés à l'information. Les outils doivent toujours être adaptés au contexte avant les consultations communautaires. Pour plus de détails sur la réalisation d'une analyse de protection ou l'élaboration de recommandations, voir le *Module 3 : Réduire les risques de protection liés à l'information : un cadre d'analyse*.

Conseils pour l'animation :

- Pour obtenir des conseils sur la façon d'animer des discussions de groupe (FGD), voir l'outil du HCR pour l'évaluation participative dans les opérations « Faciliter les discussions ».
- Ce FGD peut être organisé sous la forme d'une table ronde ou d'un atelier d'une journée réunissant des représentants de différents médias locaux, régionaux et nationaux. L'inclusion de divers types de médias (radio, journaux, en ligne, télévision, etc.) fournira un aperçu plus approfondi du paysage médiatique.
- Cet événement est une bonne occasion de présenter les lignes directrices¹⁰ et de les partager avec chaque média présent dans la salle. Cela pourrait également conduire à co-organiser une formation d'une journée en utilisant les ressources de formation disponibles en annexe (Formation sur l'Information, la Protection et la Programmation Sûre).

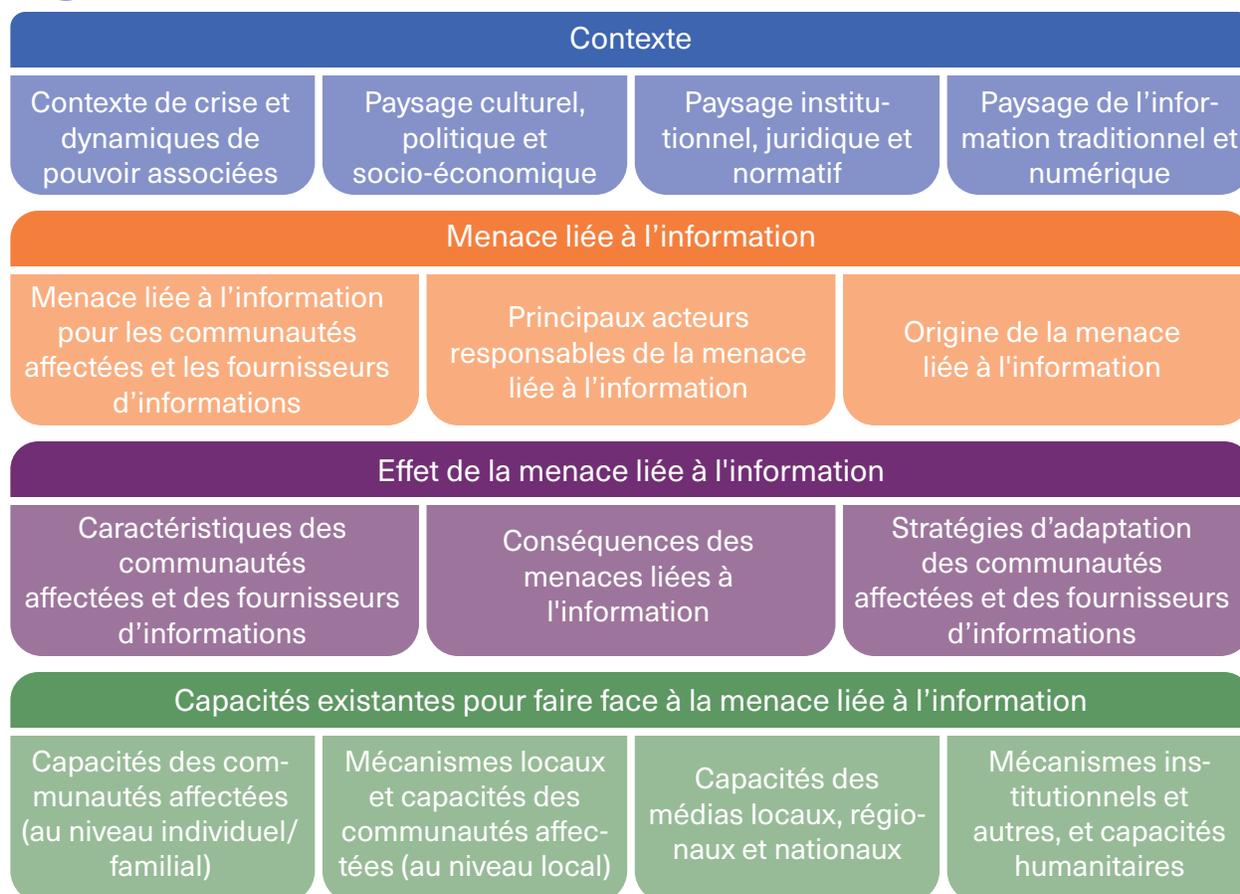
¹⁰ Informations sûres, significatives et exactes : une approche de protection des écosystèmes d'information – et en particulier le *Module 4 : Limiter les préjudices : un guide pour les médias et les journalistes en situation d'urgence*

Sujet I : Les risques de protection liés à l'information auxquels sont confrontés les médias

Cette section du FGD guide la discussion sur les principaux risques auxquels sont confrontés les acteurs des médias dans la création, le partage, la recherche et l'obtention d'informations, ainsi que dans l'engagement avec les communautés locales et d'autres parties prenantes, notamment les humanitaires et le gouvernement.

La section est conçue pour vous aider à obtenir des informations sur les quatre piliers du cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information et éclairera l'analyse de la protection de l'écosystème de l'information. N'hésitez pas à adapter les outils à vos besoins.

PAF LE CADRE D'ANALYSE DE PROTECTION DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'INFORMATION



1. Y a-t-il des sujets sur lesquels vous aimeriez travailler, mais que vous ne pouvez pas aborder pour une raison quelconque ? (« Travailler sur » peut faire référence à : trouver des informations / effectuer des recherches sur, créer du contenu, diffuser / imprimer / partager des articles/programmes, atteindre les personnes que vous souhaitez atteindre avec ce contenu).
 - ▶ Si oui : Est-il difficile d'accéder aux informations liées à ce sujet ? Si oui, pourquoi ?
 - ii. Raisons internes : (Si des incitations sont nécessaires, voici quelques exemples: pas de feu vert de la direction éditoriale/des propriétaires, pas assez de budget/de temps pour y travailler)
 - iii. Raisons externes : (Si des incitations sont nécessaires, voici quelques exemples: aucune information disponible, trop d'informations disponibles et incapacité de vérifier laquelle est exacte, pas d'accès à des sources fiables, pas d'accès aux canaux d'information où l'information est disponible, problème de compréhension de la langue, format des informations).
2. Y a-t-il des sujets sur lesquels vous n'êtes pas à l'aise et qui pourraient vous mettre en danger si vous en parliez publiquement ?
3. Pensez-vous que votre rôle de journaliste crée des risques spécifiques ? Quels sont ces risques ? (Si des incitations sont nécessaires, voici quelques exemples : risque pour la sécurité personnelle, risques de harcèlement/discrimination, risques pour les parents et amis). Que faites-vous pour vous protéger ?
4. Avez-vous déjà senti que vos communications (en personne, au téléphone ou en ligne) étaient surveillées ? Si oui, qu'avez-vous fait en réponse ? (Si des incitations sont nécessaires, voici quelques exemples : avez-vous arrêté de parler d'un certain sujet, avez-vous continué à en parler parce que c'était essentiel, avez-vous utilisé un langage codé, êtes-vous passé par un canal de communication plus sécurisé ?)
5. Comment décririez-vous la relation entre:
 - ▶ les médias et la société civile :
 - ▶ Les médias et le gouvernement :
 - ▶ Les médias et la communauté humanitaire :
 - ▶ Les médias et leur public :
 - ▶ (si le contexte l'exige, ajoutez d'autres parties prenantes clés telles que l'armée, d'autres détenteurs du pouvoir, etc.)

Conseils : Lorsque vous décrivez les médias à la question 5, faites savoir aux participants qu'ils peuvent parler spécifiquement de l'expérience du média pour lequel ils travaillent, ou du secteur des médias en général. Recueillez des détails à la fois sur la coordination et les activités entreprises par ces parties prenantes, ainsi que sur le ton de la relation ; par exemple, est-il positif, négatif ou neutre ?

6. Que pourrait-on faire pour améliorer un accès **sûr** et **significatif** à des informations **précises** pour les journalistes et les médias ? Selon vous, qui serait le mieux placé pour changer la situation ? (Si des incitations sont nécessaires, voici quelques exemples: les individus, la communauté, les dirigeants communautaires, les autorités locales, les organisations de la société civile, les médias, le gouvernement, les acteurs humanitaires, etc.)

Accès sûr et significatif à des informations précises :

- ▶ Sûr = créer, partager, rechercher et obtenir des informations ne crée pas de risques pour la communauté
- ▶ Significatif = l'information est accessible à tous les groupes de population conformément à leurs besoins et préférences en matière d'information
- ▶ Précis = la communauté a la capacité de vérifier et d'analyser les informations

Sujet 2 : Pratiques médiatiques tournées vers la centralité de la protection

Cette section se concentre sur les modes de fonctionnement des médias. Il couvre quatre éléments : la sécurité et la dignité, la garantie d'un accès significatif, la redevabilité, ainsi que la participation et l'autonomisation des communautés affectées.

1. Quelles mesures votre organisation a-t-elle mises en place pour protéger la sécurité du public avec lequel vous travaillez ? (Si des incitations sont nécessaires, voici quelques exemples : l'évaluation des risques des membres de la communauté présentés dans le contenu médiatique, la sécurité des données et la protection des informations d'identification personnelle¹¹ fournies par les sources ou le public, l'encadrement et la formation du personnel pour la modération de la plateforme de réseaux sociaux)
2. Quelles mesures votre organisation a-t-elle mises en place pour protéger la sécurité des journalistes et des autres employés ? (Si des incitations sont nécessaires, voici quelques exemples : formation, règles, code de conduite)

²¹ Les informations personnellement identifiables (PII) sont définies comme toute information qui indique l'identité d'une personne ou qui peut être déduite par un lecteur. Les exemples incluent les noms complets, les adresses, les pseudonymes ou les numéros de téléphone.

3. Quelles mesures votre organisation a-t-elle mises en place pour protéger la sécurité de votre marque (également connue sous le nom de réputation de votre média) ? (Si des incitations sont nécessaires, voici quelques exemples : capacité à travailler de manière indépendante, adhésion des détenteurs du pouvoir et du public, réputation)
4. Produisez-vous des informations ciblées sur la communauté affectée ? Comment vous adaptez-vous à leurs besoins spécifiques ? (Si des incitations sont nécessaires, voici quelques exemples : les besoins en informations et les préférences telles que les sujets préférés, la langue, les plateformes). À quels obstacles pensez-vous être confrontés dans la création d'informations pertinentes pour la communauté affectée ?
5. Avez-vous mis en place des mécanismes pour recevoir les commentaires de votre public ? Cela inclut-il des mécanismes hors ligne ou en ligne, ou les deux ? Que faites-vous de ces retours ?
6. Avez-vous des projets co-développés avec la communauté affectée ? (Si des incitations sont nécessaires, voici quelques exemples : une série de reportages où les membres de la communauté aident à présenter des idées de reportage)
7. Avez-vous des projets qui visent à donner des informations sur ses droits à la communauté affectée ? (Si des incitations sont nécessaires, voici quelques exemples : des reportages sur les droits ou services légaux auxquels la communauté a tendance à avoir droit, une émission de radio réunissant des représentants humanitaires ou gouvernementaux pour parler des services disponibles pour la communauté affectée.)

Outre la collecte d'autres données nécessaires, une fois que vous avez terminé le KII, vous êtes prêt à analyser les informations que vous avez reçues. Le *Module 3 : Réduire les risques de protection liés à l'information : un cadre d'analyse* fournit des orientations sur la manière d'analyser les commentaires du groupe de discussion et de les transformer en recommandations pour accroître l'accès sûr et significatif à l'information. Le *Module 2 : Comment contribuer à des écosystèmes d'information plus sûrs en adaptant les méthodes de travail ?* aidera les médias locaux et les acteurs humanitaires à évaluer comment les médias locaux peuvent renforcer leurs politiques internes et leurs méthodes de travail pour placer la protection au centre de leur travail. Ces orientations permettront également aux médias locaux et aux acteurs humanitaires de co-développer des projets qui augmenteront la participation et l'autonomisation des médias locaux.

Carte des lignes directrices : Comment utiliser les modules et annexes

Information et risques : une approche de protection des écosystèmes d'information ?

